

République française

Département du Pas-de-Calais

## COMMUNE DE VILLERS AU FLOS

Séance du 13 décembre 2022

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 08/12/2022

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-deux et le treize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean Marie LECORNET

**Présents :** Jean Marie LECORNET, Jean-Bernard CARTON, Fernand DEMERVAL, Michel SAILLIOT, Bernard MONCOMBLE, Georges DELIVEYNE, Hervé CHOPIN, Christelle DEON, Mickaël LECTEZ

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:** Martine MORISS, Dorothee WYPYSZCZAK

**Secrétaire de séance:** Fernand DEMERVAL

### Délibération n° 2023\_DE\_001

#### **OBJET: Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement à la mairie**

Monsieur le maire rappelle qu'une consultation a été lancée le 07 novembre 2022 pour une remise des offres fixée au 25 novembre 2022 à 16 heures pour les travaux d'aménagement d'un WC PMR, d'un local archives et des travaux divers induits à la mairie. L'ouverture des plis s'est faite le 28 novembre à 16 heures.

Les travaux ont été séparés en plusieurs lots :

- Lot n° 1 : Démolition Gros oeuvre travaux extérieurs
- Lot n° 2 : Menuiseries intérieures et extérieures - Plâtrerie
- Lot n° 3 : Plomberie chauffage VMC
- Lot n° 4 : Electricité
- Lot n° 5 : Peinture
- Lot n° 6 : Carrelage Faïence

Les offres ont été étudiées par l'architecte et les personnes du conseil municipal membres de la commission travaux.

Le montant estimatif des travaux se chiffrent aux environs de 99 455.00 €.

Les membres de la commission et l'architecte se sont réunis le 28 novembre pour l'ouverture des plis.

Une première analyse a eu lieu le 05 décembre 2022 à 14 heures et l'analyse définitive le 12 décembre 2022 à 14 heures.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lot	Désignation	Nom de l'entreprise	Montant HT
1	Démolition GO Travaux ext	BRETEZ	21 510.17 €
2	Menuiserie intérieures et extérieures. Plâtrerie	REVERSEZ	12 563.07 €
3	Plomberie CC VMC	ATEOS	17 255.79 €
4	Electricité	ATEOS	5 656.19 €
5	Peinture	DECOREV	6 474.10 €

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 07/02/2023

062-216208553-20221213-2023\_DE\_001-DE

6	Carrelage Faience	REVERSEZ	2 116.12 €
		<b>TOTAL</b>	<b>65 575.44 €</b>

Soit un différentiel de -34,06 %

Après discussion, le conseil municipal décide :

- de retenir les entreprises si-dessus exposées dans le cadre des travaux d'aménagement de la mairie, d'un WC PMR et travaux divers induits.
- donne pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération,
- donne pouvoir au maire ou à son représentant pour signer tous les documents s'y rapportant

Fait et délibéré les an, mois, jour susdits  
Monsieur Jean-Marie LECORNET, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le 07 / 02 / 2023  
et publié ou notifié le 06 / 02 / 2024

RF PREFECTURE DE ARRAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/02/2023 062-216208553-20221213-2023_DE_001-DE